



EUROPACORP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EUROPACORP : COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

Saint-Denis, le 28 septembre 2012 – L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'EuropaCorp s'est tenue ce jour à Saint-Denis. Le détail des votes des résolutions est présenté en annexe. Les actionnaires ont notamment approuvé les comptes de l'exercice 2011/2012 et entériné la nomination de Patrice Gassenbach, en tant qu'administrateur indépendant.

A l'occasion de cette Assemblée générale, Christophe Lambert, Directeur général d'EuropaCorp, a commenté les récentes actualités du Groupe et a fait le point sur l'état d'avancement du plan d'actions stratégiques annoncé le 4 mai 2011. Il a, par ailleurs, confirmé que le Groupe était en ligne avec ses objectifs.

Le Groupe a déménagé début août 2012 à la Cité du Cinéma.

Agenda financier :

29 novembre 2012 : Chiffre d'affaires et Résultats consolidés semestriels

A PROPOS D'EUROPACORP

EuropaCorp est au premier rang des studios de cinéma européens. Créé en 1999, EuropaCorp réunit les activités de production, distribution salle, vidéo/VOD, et ventes de droits TV pour la France, ainsi que les activités de ventes des droits internationaux, partenariats et licences, et production et édition de bandes originales. Depuis 2010, le Groupe est également présent dans la production de fictions TV. Le modèle économique intégré d'EuropaCorp lui permet ainsi de bénéficier de sources de revenus diversifiées. Fort d'un line-up de films de genres variés, et particulièrement présent sur les marchés internationaux, le Groupe a notamment produit ces dernières années les plus gros succès français à l'étranger. Il détient un catalogue de 500 films, et compte 120 collaborateurs permanents.

Plus d'informations sur www.europacorp-corporate.com

Contacts

Groupe EuropaCorp

Olivier Rouillet – Relations Investisseurs
orouillet@europacorp.com
Tél : 01 55 99 50 00

Image Sept

Fabrice Rémon / Sylvie Ruggieri
fremon@image7.fr / sruggieri@image7.fr
Tél : 01 53 70 74 70

ANNEXE

Détails des votes :

Le nombre total des actions présentes et représentées s'est élevé à 15 935 654 (78,55%) ce qui représente un quorum suffisant tant pour l'Assemblée générale statuant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire.

<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>% Votes Pour</i>	<i>% Votes Contre</i>	<i>% Votes Abstention</i>
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2012	100,00%	0,00%	-
2	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2012	100,00%	0,00%	-
3	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2012	100,00%	0,00%	-
4 (*)	Conventions réglementées	75,02%	24,98%	-
5	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Luc Besson	99,11%	0,89%	-
6	Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Françoise Nyssen	99,99%	0,01%	-
7	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Charles Milhaud	99,99%	0,01%	-
8	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Grégoire Chertok NB : Monsieur Chertok ayant retiré sa demande de renouvellement, l'Assemblée générale nomme Monsieur Eugenio Minvielle administrateur	99,11%	0,89%	-
9	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Front Line	96,25%	3,75%	-
10	Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur	99,99%	0,01%	-
11	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Patrice Gassenbach	99,99%	0,01%	-
12	Autorisation d'un programme de rachat par la société de ses propres actions	94,77%	5,23%	-
13	Ratification de la décision du transfert du siège social	100,00%	0,00%	-
14	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance	94,76%	5,24%	-

<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>% Votes Pour</i>	<i>% Votes Contre</i>	<i>% Votes Abstention</i>
15	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance	84,50%	15,50%	-
16	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	85,95%	14,05%	-
17	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	94,76%	5,24%	-
18	Autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées	94,76%	5,24%	-
19	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées	84,50%	15,50%	-
20	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise	100,00%	0,00%	-
21	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10% du capital par an	84,50%	15,50%	-
22	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans la limite de 10% du capital social, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	99,06%	0,94%	-
23	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration, en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	94,76%	5,24%	-
24	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions	99,12%	0,88%	-

<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>% Votes Pour</i>	<i>% Votes Contre</i>	<i>% Votes Abstention</i>
25	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par l'émission d'actions réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	20,93%	79,07%	-
26	Pouvoirs en vue des formalités	100,00%	0,00%	-

(*) Pour cette résolution, les actions de Monsieur Luc Besson, Front Line et Monsieur Christophe Lambert n'ont pas été prises en compte dans le calcul du quorum et dans les votes exprimés.